

# DARI COUSPATE

## COMMUNIQUÉ POST AGO

### Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 28 Juin 2024

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 28 Juin à 9H30 au siège de la société sous la présidence de Mr Mohamed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Sur proposition du président du conseil d'Administration et conformément à l'article 25 des statuts de la société, une résolution supplémentaire a été rajoutée à l'ordre du jour, relative à la nomination d'une nouvelle administratrice indépendante.

Conformément aux dispositions de la loi 19-20 relative aux sociétés faisant appel à l'épargne publique et dans le cadre du renforcement des organes de gouvernance de DARI COUSPATE, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme Mme Nadia KAMAL Administratrice indépendante, et ce, pour la durée restante du mandat des administrateurs actuels.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 120 Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 29 Juillet 2024 auprès d'Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, n'ont subi aucun changement.